

traire! Maintenant, je vais recevoir votre déposition en justice, parlez.

* *

La déposition formulée, signée et paraphée, je me rendis chez mon avocat. Celui-ci ne riait plus; il m'écouta, me fit des questions, puis hochant la tête d'un air capable il conclut en disant:

—N'ayez pas peur, ça va marcher!

—Vous devinez que je le revis souventes fois dans les six jours qui s'écoulèrent jusqu'au procès et que nous nous préparâmes à livrer un combat héroïque devant le banc des magistrats.

—Ce qui contribuait beaucoup à contenir mon courage, c'était le nombre étonnant de personnes qui avaient été mordues, ou qui avaient failli l'être par ce terrible Truc. Tout ce monde voulait être appelé à servir de témoins à charge. Je fis lancer quarante-quatre subpoenas.

Enfin l'aurore du grand jour parut à l'horizon. Je me rendis en cour l'un des premiers. Notre affaire était connue; tous les flâneurs s'y étaient donné rendez-vous. Les deux aînés des Huarts y étaient déjà et avaient l'air affairés au possible. Ils tenaient chacun une liasse de papiers à la main, la consultaient avec ardeur, me regardaient avec des yeux farouches, et allaient de tous côtés dans les bureaux du greffe de la Paix, parlant aux employés, comme des généraux qui se préparent à livrer une grande bataille. J'en étais tant soit peu énervé. Mon avocat, toujours moqueur et sûr de lui-même, se tordait la moustache et répétait en levant tantôt une épaule, tantôt l'autre: "les blagueurs! tas d'idiots! à quoi cela peut-il leur servir? etc."

—Ces commentaires charitables de mon défenseur légitime et attiré, ne laissaient pas que de m'inspirer une certaine quiétude.

—Deux magistrats prirent place au banc décoré des armes royales, et la séance s'ouvrit

—Le greffier donna lecture de ma déposition. Il y eut d'autres formalités, dont le souvenir ne me revient pas en ce moment, puis les défenseurs furent appelés à s'expliquer.

—Le premier qui se leva fut Salem.

—Mon avocat le fit asseoir aussitôt, sous prétexte que la personne nommée dans le corps de l'accusation était l'aîné des deux Huarts présents, désigné sous le petit nom de Mathu. J'ignore, dit l'out-Long, le nom de ce premier représentant de la famille, mais il est cité de par la ville sous le sobriquet de Mathu, à cause de son frère qui se nomme Salem...

—Mathusalem! murmurèrent cinq ou six curieux.

—Silence, Messieurs! glapit le crieur de la cour.

—J'ai oublié de dire que mes adversaires sont d'origine Ecossaise. Ils parlent notre langue d'une manière parfois inintelligible, ce qui ne contribuera pas peu à égayer notre procès.

—Mathu s'approcha du livre sacré, que lui remit le greffier et obtint la permission de ne s'expliquer que sous serment, ce qu'il eut pu éviter, m'a-t-on dit, en sa qualité de personne incriminée. Mais il voulait nous jeter de la poudre aux yeux.

—Ce qu'il raconta au tribunal fut la révélation détaillée et embellie de toutes les escapades que j'ai commises dans ma tendre enfance.

—J'avais, disait-il, semé la terreur dans mon

quartier, dès l'âge de six mois, avant de porter ma première culotte. Le nombre de petits Huarts à qui j'avais poché les yeux était incalculable. De plus, mes courses dans le verger de cette intéressante famille dénotaient une pente alarmante au brigandage. J'étais, en un mot, le pire sujet du canton.

—Mais le chien! interrompit mon avocat, le chien a-t-il donc hérité des griefs de votre race, que vous nous racontiez ces misères à propos de Truc que je vois là devant vos pieds?

—Salem eut en ce moment une inspiration redoutable pour ma cause. Il se pencha, empoigna Truc par le chignon du cou et le présenta à l'audience au bout du bras.

—Avant cette époque j'avais lu *les Plaideurs*, de Racine et la scène des petits chiens était encore toute fraîche à ma mémoire. Je vis bien aussi que nombre de gens se le rappelaient, car l'hilarité se répandit incontinent parmi tous les spectateurs.

—Calmez-vous, monsieur, dit l'un des magistrats, celui des deux qui contenait le mieux son envie de rire, la Cour vous donnera le temps de vous expliquer.

—Je veux beaucoup, riposta Salem très-agité, prouver à vous, que le chien n'est pas malicieux....

—Tout à l'heure, monsieur. Faisons d'abord comparaître les témoins.

Nicodème Tatouche, interpellé par le greffier se présenta. Il jura des deux mains que Truc était un monstre qui répandait la désolation dans la ville, et que la paix publique exigeait des mesures de rigueur.

Là-dessus, Salem empoigna de nouveau les poils gris de Truc, mais son frère Mathu s'interposa et demanda la parole. Le tribunal le pria de patienter.

Joseph Malou, déposa solennellement que, sous ses yeux, Truc, le même chien qui était là, avait arraché deux cerceaux de la crinoline d'une ménagère qui se rendait au marché.....

Salem lança un oh!! qui fit bondir les juges sur leurs tabourets, puis il rempoigna le collier de Truc.....mais sur un geste impérieux du greffier et au cri de *Silence!* du huissier de la Cour, il lâcha tout et retomba sur son siège.

Barnabé Baribeau vint ensuite déclarer que la partie la plus nécessaire de son pantalon était restée un jour, en plein midi, entre les dents de cet animal enragé.

—Pas vrai! exclama Mathu.....

—Vous mentir! hurla Salem.

—Silence, messieurs! entonna le crieur.

—Ah ça, dit mon avocat en goguenardant, lequel des trois est le plus enragé?

—Silence, messieurs!.....

Un autre témoin est interrogé. C'est Baptiste Gaillon, qui n'y va pas par quatre chemins et qui raconte qu'à sa connaissance plus de dix personnes ont été mordues par le chien des Huart.

—Je pense, observe tout haut mon avocat, qu'en voilà assez, et que la cour n'a pas le dessein de pousser la preuve jusqu'à la comédie, car je vois à son allure que M. Salem est sur le point de s'emporter encore une fois.....

—Le chien il être bon garçon! rugit Salem, il